Envoyé en préfecture le 03/02/2022

Reçu en préfecture le 03/02/2022

ID: 038-213804230-20220201-DEL2022_05-DE

ffiché le



Annexe

Délibération municipale : Subventions et aides en nature versées aux Associations en 2022

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS NUMÉRAIRES	AIDES EN NATURE		TOTAL
		Services, fluides, etc.*	Locaux ou terrains**	
SUBVENTIONS CULTURELLES				
Foyer Arts et Loisirs				51 462
fonctionnement	20 000 €	26 736 €	3 701 €	
périscolaire (à ajuster en juin selon le réalisé)	825 €	- €	- €	
exceptionnelle	200 €			
Casamaures d'hier et d'Aujourd'hui	3 000 €	- €	- €	3 000
Association familiale de Saint-Martin-le-Vinoux	2 500 €	14 893 €	3 900 €	21 293
SUBVENTIONS SPORTIVES				
Amicale Laïque de Saint-Martin-le-Vinoux	4 000 €	32 238 €	20 831 €	57 069
Vélo-club Saint-Martin-le-Vinoux	- €	4 147 €	223 €	4 370
Cercle des pêcheurs de Saint-Martin-le-Vinoux	150 €	- €	3 000 €	3 150
Serlin trail	650 €	- €	3 000 €	3 650
La Grue Blanche déploie ses ailes	200 €	1 481 €	665€	2 346
SUBVENTIONS AUTRES				
Association Nationale des Anciens Combattants de la Rési	stance			180
fonctionnement	90 €	- €	- €	
exceptionnelle	90 €	- €	- €	
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc et Tunisie				130
	90 €	- €	- €	
	40 €	- €	- €	
Association Travail et Partage	150 €	- €	- €	150
Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Egrève	400 €	- €	- €	400
OTAL GENERAL	32 385 €	79 495 €	35 319 €	147 199
Charges annuelles (année ordinaire) permettant aux associa	tions d'exercer leurs activités (fluides,	entretien, gestion, gardie	nnage, petit équipem en	t, etc.)
* Charges annuelles (année ordinaire) permettant aux associa ** Estimation des tarifs des locaux/terrains, s'ils devaient être le	·	, entretien, gestion, gardie	nnage, petit équipem en	t, e